

Communiqué de presse
Insee Flash n° 15 « Des mariages moins nombreux et plus tardifs »

Dossier suivi par :
Nathalie Dupas - Attachée de presse
Tél. : 05 49 30 00 30
Fax : 05 49 30 01 03
Mél : contactpresse-poitou-charentes@insee.fr

Poitiers, le 8 juin 2015
N° 527/DR86-SED/COMEXT

En 2013, 6 100 mariages ont eu lieu en Poitou-Charentes dont 176 unissant des personnes de même sexe. En dix ans, le nombre de mariages a diminué de 22,5 % contre 15,6 % au niveau national. La Charente-Maritime enregistre le plus grand nombre de mariages (2 342) et à l'inverse, les Deux-Sèvres enregistrent le nombre le plus faible de la région (1 183).

Contrairement aux mariages, les pactes civils de solidarité (Pacs) progressent aussi bien en Poitou-Charentes qu'en France. Dans la région, leur nombre est passé de 900 en 2003 à 4 700 dix ans plus tard.

En 2013, le nombre de divorces atteint 3 500 en Poitou-Charentes. Ce nombre est stable depuis dix ans. 77 % des personnes qui se sont mariées en 2013 étaient précédemment célibataires. Cependant, les remariages sont de plus en plus nombreux dans la région (2 727 personnes se sont remariées, soit 32 % des unions).

L'âge moyen au mariage continue d'augmenter. Lors de l'union, les hommes ont en moyenne 39 ans et 1 mois et les femmes 36 ans et 4 mois. En 2013, les poitou-charentais se marient toujours plus tard que la moyenne nationale.

Avec des mariages plus tardifs, l'union des parents intervient fréquemment après la naissance d'un ou plusieurs enfants. Dans la région, en 2013, 43,5 % des couples en premier mariage ont déjà au moins un enfant contre 34,7 % en 2003. Le Poitou-Charentes est la première région de France pour le nombre de naissances hors mariages (67 % contre 56 % en France).

En Poitou-Charentes, près de 2 000 mariages ont lieu entre deux conjoints nés dans la région et qui y résident (soit 32 %). Lorsque les époux ne vivent pas dans la région, la région du domicile est pour 35 % l'Île-de-France, 13 % l'Aquitaine et 11 % les Pays de la Loire.

Insee Flash n°15 «**Des mariages moins nombreux et plus tardifs**»
de juin 2015, consultable sur [insee.fr](http://www.insee.fr) à l'adresse suivante :
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=22977®_id=12